

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article962>

Affaire Aristide & Tacita : communiquÃ© du LKP

- Dossier spÃ©cial LKP - Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 16 juin 2009

Mis Ã jour le : jeudi 25 juin 2009

UGTG.org

LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Avocats Militants GuadeloupÃ©ens Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA, aprÃ¨s avoir dÃ©couvert que certaines de leurs conversations avec leurs clients faisaient l'objet d'Ã©coutes tÃ©lÃ©phoniques illÃ©gales par des policiers, avaient portÃ© plainte, plainte qui jusqu'ici n'a toujours pas Ã©tÃ© instruite. A l'inverse, ils sont poursuivis pour avoir dÃ©noncÃ© ces pratiques. En d'autres lieux, ces Ã©coutes d'Ã©coutes auraient Ã©tÃ© fermement dÃ©noncÃ©es et les coupables lourdement sanctionnÃ©s.

Mais nous sommes en Guadeloupe et la pratique des Ã©coutes tÃ©lÃ©phoniques illÃ©gales, la violation de la confidentialitÃ© des correspondances entre un avocat et son client, la rÃ©pression anti syndicale, la discrimination raciale Ã©galement l'embauche Ã©galement l'encontre des GuadeloupÃ©ens sont monnaies courantes car tolÃ©rÃ©es et Ã©galement l'Ã©galitÃ© des Ã©coutes par le systÃ©me colonial FranÃ§ais.

Ces pratiques, ni nouvelles ni isolÃ©es, sont un des aspects de l'Etat policier qui rÃ©prime toutes celles et ceux qui osent s'opposer au mÃ©pris, Ã©galement la nÃ©gation, Ã©galement l'exploitation et Ã©galement la discrimination dont nous sommes, nous GuadeloupÃ©ens, victimes an pÃ©nyi annou.

Le LKP :

Salue le courage, l'engagement et la dÃ©termination de MaÃ®tres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA qui refusent d'Ã©coutes d'Ã©coutes en France et exigent d'Ã©coutes d'Ã©coutes an pÃ©nyi a yo ;

Apporte son total soutien aux avocats militants, Fanm Ã© Nonm vÃ©ritikal ; qui luttent avec conviction, audace et engagement contre l'ordre et la justice coloniale ;

Appelle l'ensemble des Travailleurs et du Peuple de Guadeloupe Ã© se mobiliser pour exiger :

- La rÃ©solution de tous les conflits en cours et le maintien de tous les emplois ;
- Le respect du protocole du 04 mars 2009 : et notamment le Plan d'urgence pour les jeunes, l'application de toutes les dispositions de l'Accord Salarial Jacques BINO ;
- L'amÃ©lioration des conditions de vie, du pouvoir d'achat et des revenus des personnes Ã©galement, des personnes handicapÃ©es, des chÃ©meurs ;
- RÃ©spÃ©ct Ã© DignitÃ© pou Fanm Ã© Nonm Gwadeloup

Plis rÃ©spÃ©ct, Plis dignitÃ©, SÃ© sa nou ka mandÃ©

Le Porte Parole du L.K.P.

E. DOMOTA

Pointe-Ã -Pitre, le 15/06/09

Post-scriptum :

Tous les articles du dossier sur le site UGTG.org :

- ▶ [Affaire des Ãcoutes tÃ©lÃ©phoniques de MaÃ®tre Sarah ARISTIDE - DÃ©claration de lâEuros™UGTG Ã propos de lâEuros™arrÃªt de la Cour dâEuros™appel de Basse-Terre](#) - 24 Juillet 2008
- ▶ [Confession dâEuros™avocats Ã un prÃªtre de passage](#) - 10 Novembre 2008
- ▶ [Lettre dâEuros™Aristide & Tacita au procureur PrÃªtre](#) - 31 Mars 2009
- ▶ [Affaire S. Aristide & P. Tacita : CommuniquÃ© de presse des avocats](#) - 18 Mai 2009
- ▶ [CommuniquÃ© de presse du ComitÃ© de soutien de MaÃ®tres ARISTIDE & TACITA](#) - 10 Juin 2009
- ▶ [Comprendre lâEuros™affaire Aristide & Tacita : MaÃ®tre Roland Ezelin](#) - 13 Juin 2009